

Sanaa Moussaid

Saisir la chance du numérique

La profession d'expert-comptable va devoir se transformer pour survivre à la transition numérique. En perdant certains services, comme la saisie, mais en abordant de nouveaux marchés, essentiellement dans le conseil.

Le numérique ? Sanaa Moussaid, expert-comptable depuis 2013, également présidente du Comité de Transition Numérique au sein de l'Ordre des Experts-Comptables, a déjà franchi le cap. Sur son site Web, sobre et clair, elle présente des services dématérialisés, propose à ses clients des formations à la transition numérique et, surtout, des audits et des accompagnements divers.

Renforcer la proximité

« Je n'utilise quasiment plus de papier, confirme la jeune professionnelle. Comme mes outils comptables sont sur le cloud, je peux travailler n'importe où. Et surtout, je peux suivre en direct la situation de chaque client et l'informer. Quand nous nous retrouvons, nous ne perdons pas de temps à reconsulter des documents, nous discutons plus vite de sa stratégie. La dématérialisation renforce notre proximité. »

Convaincue, elle espère bien rallier ses confrères dans l'aventure qui, si elle comporte des risques, ressemble plus pour elle à une conquête qu'à une défaite. Comme

toutes les autres professions, celle d'expert-comptable va devoir se transformer, avec, en particulier, l'automatisation de toutes les opérations de saisie et de tenue de comptabilité. Or, beaucoup de petits cabinets réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires sur ce type d'opérations.

« La transition numérique représente un enjeu essentiel pour les experts-comptables. »

Comme de nombreuses professions réglementées, anciennes, l'expertise-comptable s'appuyait jusqu'à présent sur une situation et des activités stables. « Mais aujourd'hui, mes confrères doivent vaincre leurs réticences pour s'adapter aux nouveaux outils, remarque Sanaa Moussaid. Car si le métier d'opérateur de saisie, en particulier, devrait bientôt disparaître, le changement peut révéler des talents dans les cabinets. De nombreux jeunes sont tout à fait demandeurs, habiles et prêt à évoluer. Il faut faire monter en puissance les collaborateurs par la formation. »

Des experts du conseil

En décembre dernier, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a organisé une journée sur la transition numérique. Il propose aussi diverses formations et met à disposition des professionnels la plateforme Internet « Cap sur le numérique ». Ils peuvent y réaliser un diagnostic de leur cabinet, tester leur « maturité digitale » et évaluer toute les fonctions au regard du numérique.

Selon Sanaa Moussaid, le numérique est une chance « qui doit permettre aux cabinets d'expertise-comptable de gagner en fluidité et en agilité », de dégager du temps pour orienter le métier vers le conseil ou l'audit et des activités à plus forte valeur ajoutée.

« Les professionnels du conseil communiquent certainement mieux que nous, reconnaît Sanaa Moussaid. Mais nous avons de sacrés atouts et une excellente connaissance de l'entreprise, dans tous ses rouages. L'expert-comptable peut aider une start-up dans une levée de fonds, assurer du conseil en ingénierie financière ou en optimisation fiscale, réaliser un audit sur le risque de cyber criminalité ou accompagner un entrepreneur dans la cession de sa société. » Voir conseiller un client dans la première démarche de maturité digitale. « La transition numérique représente un enjeu essentiel pour les experts-comptables », conclut Sanaa Moussaid. ■

© Eric Avenel



Sanaa Moussaid
Présidente du Comité
Transition Numérique
au sein de l'Ordre des
Experts-Comptables

 Florence Roux

